



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture  
001-210104436-20260306-202603D030-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2026  
Date de réception en préfecture : 09/03/2026  
**N° 202603D030**

Département de l'Ain  
Arrondissement Bourg  
en Bresse

**VILLARS LES  
DOMBES**

Date de la séance :  
**3 mars 2026**

Nombre de  
conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 1

Votants : 26

Date de la  
convocation :  
**25 février 2026**

Domaine  
Finances  
Pour : 26  
Contre :  
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-six le 03 mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

**PRÉSENTS :** P. LARRIEU – F. MARÉCHAL – A. MARTIN – M. MACON – E. JACQUAND – I. DUBOIS – C. VALET –  
– A. DUPERRIER – L. VIOLA – F. JANET – C. SEMINARA – S. ROGNARD – J. SAINT PIERRE – D. VENET – S. GUEDON – J. LIENHARDT  
– S. BAUDIN – F. CANARD – P. NOBLET – J. BERTHET – M. BIELOKOPYTOFF

**ABSENTS :**

A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU  
D. FROMENTIN a donné pouvoir à M. MACON  
V. PEYROL a donné pouvoir à C. SEMINARA  
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER  
S. CLOUPET a donné pouvoir à I. DUBOIS

D. SEBAL absente

## APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE CINEMA

Vu le code des communes et notamment ses articles L 211-1 et suivants ;  
Vu l'article 7 de la loi n°82-213 du 2 mars 1982 ;  
Considérant la reprise par anticipation des résultats de clôture de l'exercice 2025;  
Après avis de la commission Finances réunie le 18 Février 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

➤ **APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2026 arrêté comme suit :**

| CINÉMA   | Fonctionnement | Investissement | TOTAL      |
|----------|----------------|----------------|------------|
| Dépenses | 68 778.47      | 39 610.43      | 108 388.90 |
| Recettes | 68 778.47      | 39 610.43      | 108 388.90 |

Pour extrait conforme.

Fait à Villars-les-Dombes, le 4 Mars 2026

Le Maire,



Pierre LARRIEU